



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 25 novembre 2015
ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL # 19

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 01 et M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

Caron, Francine
Cyr, Gérard
Levesque, Marcel

Dubé, Roland
Labrie, Louis
Simard, Cyrille
Levesque, Roger
Martel, Alain
Martin, Brigitte
Michaud, Max
Michaud, Pierre, président
Keeley, Richard
Rioux, Cyril
Roy, Paul
Somers, Nicole
St-Amand, Carmel, vice-président
Bossé, Jules

Absent

LeBlond, Michel
Blanchard, Doris

Personnel présent

Picard, François
Rioux, Nicole
Bourque, Jean
Albert, Paul R.

Invités

Caissie, Marc

Jean-Pierre Fournier

Maire de Baker Brook
Maire de Saint-François
Maire suppléant de la Communauté rurale de
Saint-André
Maire de Saint-Hilaire
Représentant de DSL
Maire d'Edmundston
Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Représentant de DSL
Représentante de DSL
Maire de Lac Baker
Maire de Clair
Maire de Grand-Sault
Maire de Drummond
Représentant de DSL
Mairesse de Saint-Quentin
Maire de Saint-Léonard
Représentant de DSL

Maire de Rivière-Verte
Ministère de l'Environnement et gouvernements
locaux

Directeur général
Adjointe administrative – Direction générale
Directeur – Service des déchets
Directeur des opérations - Service des déchets

Ingénieur CIVIL, dép. Environnement
Roy Consultants
Ingénieur stagiaire CIVIL, dép. Municipal
Roy Consultants

Ruest, Louis

Ingénieur CIVIL et Directeur bureau
d'Edmundston - Roy Consultants

Observatrice/observateur

Normand, Susie
Lebel, Jean-Eudes

Résidente du DSL de Saint-Quentin
Membre du Comité de DSL de Saint-Jacques

Journalistes

D'Amours, Chantal
Fournier, Gilles
Goulet, Daniel

CJEM-CKMV
L'Étoile – Édition Nord-Ouest
Info Weekend

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 25 novembre 2015 soit adopté avec l'ajout suivant :

9. a) Estimé de projection de fin décembre 2015

b) Résolution pour transfert de fonds de réserve en date de décembre 2015 basé sur les estimés;

au point 15. Autres affaires

M. Louis Labrie fera une présentation concernant le vote du 9 novembre 2015 sur le regroupement du Haut Madawaska. ADOPTÉE

Le président Pierre Michaud avise les membres qu'il sera difficile de faire le déroulement de la réunion selon l'ordre du jour établi puisque les présentateurs de Roy Consultants ont eu un contretemps et ils seront de retour sous peu.

4. Le point est reporté et suivra le point 8

5. Procès-verbal de la réunion générale du 30 septembre 2015 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Max Michaud et adoptée avec l'abstention de M. Cyrille Simard, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 30 septembre 2015, tel que circulé. ADOPTÉE

6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 28 septembre 2015 pour approbation

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal du comité exécutif du 28 septembre 2015, tel que circulé. ADOPTÉE

7. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 3 novembre 2015 pour approbation

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 3 novembre 2015, tel que circulé. **ADOPTÉE**

8. Affaires découlant des procès-verbaux

Le DG avise les membres qu'un suivi a été fait sur le procès-verbal du 30 septembre 2015 concernant les analyses d'eau. La réponse que nous avons obtenue de Mme Lise Ouellette, directrice du CCNB Campus d'Edmundston est la suivante : « *L'équipe de recherche à Grand-Sault et l'équipe du programme de Biotechnologie à Edmundston se sont rencontrées pour explorer la faisabilité d'offrir un service d'analyse d'eau. Nous en sommes arrivés à la conclusion que la livraison de ce service exige un volume élevé d'analyses afin de couvrir les frais d'exploitation, mais également d'agrément. Avec les volumes régionaux, nous ne serions pas en mesure de couvrir les frais* ».

4. Présentation : Roy Consultants – Service des déchets solides

- a) Évaluation du retour sur l'investissement visant une augmentation du captage du biogaz**
- b) Élaboration d'un plan de développement des cellules d'enfouissement des déchets solides**
- c) Évaluation des dépenses capitales pour les années 2016 à 2020 et examen des opérations**

M. Jean Bourque présenta Messieurs Marc Caissie, Louis Ruest et Jean-Pierre Fournier de Roy Consultants. Ces personnes ont procédé aux trois études pour le service de déchets. Le rapport ainsi que le sommaire des études furent distribués aux membres présents.

Les consultants nous présentèrent une synthèse des trois mandats (énumérés ci-dessus) obtenus de la CSRNO.

Le président, M Pierre Michaud informa les membres que l'infrastructure en biogaz opère de 40% à 60% de sa capacité et si l'on veut que cette activité soit rentable et plus efficace, il y a des décisions qui s'imposent en matière d'investissement au niveau du captage du biogaz.

9. État des résultats – fin octobre 2015

a) Estimé de projection de fin décembre 2015

Selon le DG, l'état des résultats de fin octobre démontre bien la situation financière actuelle de la CSRNO de même que les prévisions de fin décembre 2015. Le DG souligne que lors de l'approbation du budget 2015 en décembre 2014, par les membres du conseil d'administration de la CSRNO, qu'un montant prévu de 224 828 \$ pour le fonds de réserve en capital avait été budgété au niveau des opérations du service des déchets et approuvé par le conseil. La bonne gestion des opérations a fait en sorte que le montant actuel s'élève à près de 300 000 dollars. Le DG précise qu'il faut transférer ces fonds en date du 31 décembre 2015 pour le secteur des déchets solides, afin de rencontrer les dépenses en capital de ce service (voir plan quinquennal).

b) Résolution pour transfert de fonds de réserve en date de décembre 2015 basé sur les estimations

Le point est reporté et suivra le point 12 de l'ordre du jour.

10. Résolutions : Pour le secteur de l'aménagement

Le point est reporté et suivra le point 9. b) de l'ordre du jour.

11. Budget 2016 pour approbation

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Max Michaud, appuyée de Mme Nicole Somers, il est

PROPOSÉ D'accepter le budget 2016 au montant de 4 593 790 \$ tel que présenté le 30 septembre dernier.

Le vote est demandé :

Pour : 16 votes (94.1% des membres) représentant 93.4% de la population (Mme Francine Caron, M. Pierre Michaud, M. Cyril Rioux, M. Cyrille Simard, M. Richard Keeley, M. Max Michaud, M. Marcel Levesque, M. Roger Levesque, M. Gérard Cyr, M. Roland Dubé, M. Carmel St-Amand, Mme Nicole Somers, M. Jules Bossé, Mme Brigitte Martin, M. Louis Labrie, M. Paul Roy)

Contre : 1 vote (5.9% des membres) représentant 6.6% de la population (M. Alain Martel)

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Il fut suggéré de discuter en début d'année la façon de gérer les excédents budgétaires. Il fut également suggéré aux fins de transparence que les rapports soient distribués quelques jours avant la réunion afin que les membres puissent en discuter avec leur conseil respectif (on fait référence ici au rapport sur les estimés budgétaires de fin décembre 2015 qui fut distribué ce soir durant la réunion).

12. Budget Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts pour approbation

Suite à une discussion, le financement pour le projet de collaboration régional pour l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts se fera sur une base volontaire.

Résolution 6

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de Mme Francine Caron, il est

PROPOSÉ D'accepter le financement pour l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts.

Amendement à la proposition

Il est proposé par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Max Michaud

QUE la proposition principale soit amendée afin d'y ajouter « Que la somme du budget pour l'Équipe des chefs de file provienne des excédents budgétaires de 2015 ».

Le vote est demandé :

Pour : 2 votes (M. Cyrille Simard, M. Max Michaud)

Contre : 15 votes (Mme Francine Caron, M. Pierre Michaud, M. Cyril Rioux, M. Richard Keeley, M. Marcel Levesque, M. Roger Levesque, M. Gérard Cyr, M. Roland Dubé, M. Carmel St-Amand, Mme Nicole Somers, M. Jules Bossé, M. Alain Martel, Mme Brigitte Martin, M. Louis Labrie, M. Paul Roy).

PROPOSITION D'AMENDEMENT REJETÉE

Le vote est demandé pour la proposition principale :

Pour : 12 votes (70.6% des membres) représentant 74.9% de la population (Mme Francine Caron, M. Pierre Michaud, M. Cyrille Simard, M. Max Michaud, M. Marcel Levesque, M. Gérard Cyr, M. Roland Dubé, Mme Nicole Somers, M. Jules Bossé, Mme Brigitte Martin, M. Louis Labrie, M. Paul Roy. *À noter que Mme Brigitte Martin s'est abstenue et selon le règlement administratif procédural 5.11.4 de la CSRNO, lors d'un vote obligatoire un membre qui est présent et qui ne vote pas pour quelque motif que ce soit est réputé avoir voté en faveur de la motion.*

Contre : 5 votes (29.4% des membres) représentant 25.1% de la population (M. Cyril Rioux, M. Richard Keeley, M. Roger Levesque, M. Carmel St-Amand, M. Alain Martel).

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

9. b) Résolution pour transfert de fonds de réserve en date de décembre 2015 basé sur les estimations

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Gérard Cyr et adoptée avec 14 votes pour et 3 votes contre (M. Cyril Rioux, M. Max Michaud, M. Richard Keeley), il a été

RÉSOLU QUE Pour le secteur des déchets solides

- Qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 50 000\$ du compte de la CSRNO, folio 29434 pour le fonds de fermeture Manulife Securities. Ce montant étant déjà approuvé lors de l'adoption du budget 2015. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.
- Qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur des déchets solides, que la commission adopte le transfert au montant de 300 000\$ du compte de la CSRNO, folio 29434 au fonds de réserve en capital à la Banque Royale du Canada, compte 005 00774-1006774. Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

Pour le secteur de l'aménagement

- Qu'étant donné qu'un surplus est anticipé dans le secteur de l'aménagement, que la commission autorise les transferts futurs du compte courant de la CSRNO, folio 29434 dans les fonds de réserve déjà existants, soit le montant maximal permis au budget d'exploitation du secteur de l'aménagement de l'année courante réparti comme suit :

- Fonds de réserve Opérations, folio 10254 ES-1	10 000\$
- Fonds de réserve en Capital, folio 10254 ES-2	10 000\$
- Fonds de réserve Frais légaux, folio 10254 ES-3	10 000\$
- Fonds de réserve Projets spéciaux, folio 10254 ES-4	<u>10 000\$</u>
Pour la somme globale	<u>40 000\$</u>

Travail fait selon les informations reçues des directeurs de chacun des secteurs.

- Que la CSRNO autorise les virements de fonds du compte de la CSRNO, folio 29434 ES-1 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 pour le remboursement d'une dérogation à Mme Suzanne Roy de Saint-Quentin qui fut payée à la CSRNO par chèque le 7 octobre 2015. Suite à

une révision de sa requête, celle-ci ne pouvait faire l'objet d'une dérogation. Ce transfert sera approuvé par deux signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

10. Résolutions : Pour le secteur de l'aménagement

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que pour le secteur de l'aménagement, que la CSRNO autorise le virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités pour les mois de juillet à septembre 2015 effectué le 16 octobre 2015. Le montant du virement de fonds se chiffre à 16 210,15\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 réparti comme suit. Ce transfert fut approuvé par deux signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire.

St-Hilaire	0\$
St-Quentin	5 737,15\$
Ste-Anne-de-Madawaska	904,00\$
Rivière-Verte	1 370,00\$
Lac Baker	748,00\$
Communauté Rurale de Saint-André	996,50\$
Saint-Léonard	3 138,00\$
Saint-François	888,00\$
Clair	1 956,50\$
Baker Brook	<u>472,00\$</u>
Total	<u>16 210,15\$</u>

ADOPTÉE

13. Rapport de correspondance

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Max Michaud, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 22 septembre 2015 au 17 novembre 2015 soit accepté, tel que circulé.

ADOPTÉE

14. Rapport du directeur général

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 28 septembre au 25 novembre soit accepté, tel que circulé.

ADOPTÉE

15. Autres affaires

M. Louis Labrie fera une présentation concernant le vote du 9 novembre 2015 sur le regroupement du Haut Madawaska.

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Qu'une lettre d'appui du conseil d'administration de la CSRNO soit envoyée au ministre Brian Kenny, du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux visant la reconnaissance du vote de la population des DSL (DSL de Saint-François, DSL de Clair, DSL du Lac Baker, DSL de Baker Brook, DSL de Saint-Hilaire et DSL du Madawaska) lors du plébiscite du 9 novembre 2015, visant la création d'une Communauté rurale au Haut-Madawaska.

ADOPTÉE

16. Ajournement

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, il a été

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 21h35.

ADOPTÉE

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général